



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 8 décembre 2022 -

Délibération n°3.3.08/12/2022

relative à la délivrance d'un Certificat Universitaire
Intercompréhension et langues de spécialité (LLSH) dans le cadre
du Programme Intensif Hybride (BIPs) UNITA Erasmus+

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,

Article unique : Programme Intensif Hybride (BIPs) UNITA Erasmus+ : délivrance d'un Certificat Universitaire Intercompréhension et langues de spécialité (LLSH)

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31

Quorum : 16

Membres présents : 15

Membres représentés : 6

Nombre de votants : 21

Nombre de suffrages exprimés : 19

Contre : 0

Abstention : 2

Pour : 19

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés, la délivrance d'un Certificat Universitaire Intercompréhension et langues de spécialité (LLSH) dans le cadre du Programme Intensif Hybride (BIPs) UNITA Erasmus+, telle que présentée en séance et décrite en annexe.

Chambéry, le 15 décembre 2022

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 05 JAN. 2023

Transmise au recteur le : 05 JAN. 2023

Modalités de recours contre la présente délibération La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



Programme Intensif Hybride UNITA Erasmus + L'intercompréhension et les langues de spécialité

Contexte et objectifs

Cette note d'opportunité s'inscrit dans la mise en œuvre des Programmes Intensifs Hybrides (BIPs) UNITA Erasmus+. Ces nouveaux programmes et leur fonctionnement sont décrits dans la note de cadrage relative au C.U. Programmes Intensifs Hybrides UNITA ERASMUS +.

Modalités pédagogiques

Programme

Les étudiants devront concevoir une proposition de projet coopératif multilingue portant sur les thématiques du Projet UNITA (héritage culturel, énergies renouvelables, économie circulaire) dans l'objectif de mettre en place une campagne de promotion dans les pays UNITA concernés (Portugal, France, Roumanie, Espagne ou Italie), en utilisant l'intercompréhension comme stratégie de communication dans les langues de spécialité (sciences dites 'dures', sciences humaines, lettres et langues etc.). Les ateliers de langue de spécialité seront élaborés en fonction des domaines de spécialité des différents participants au BIP.

Le programme s'articulera en deux temps :

- **Mobilité virtuelle : (janv-février 2023)**

1^o séance (2h) / mardi 24 janvier 17h30-19h30.

2^o séance (2h) / mardi 31 janvier 17h30-19h30.

3^o séance (2h) / mardi 7 février 17h30-19h30.

Ces 3 séances de 2h chacune seront en modalité distanciel synchrone et asynchrone avec un/e formateur/formatrice en intercompréhension. Des activités virtuelles seront proposées sur la Plateforme « START@UNITO » sur : a) les principes généraux de l'intercompréhension ; b) l'intercompréhension à l'écrit ; c) l'intercompréhension à l'oral.

Ces séances en distanciel synchrone et asynchrone impliquent un travail personnel important à fournir par l'étudiant, de semaine en semaine et plus largement pendant les semaines qui séparent le début de la mobilité virtuelle du début de la mobilité physique.

Durée du temps de formation synchrone : total de 6 heures de cours en ligne en mode synchrone, en janvier, pour présenter le programme, donner les consignes et apprendre les principes de l'intercompréhension. Les étudiants n'auront pas travail préparatoire à effectuer avant le début de la mobilité virtuelle.

- **Mobilité physique : du 20 février 2023 au 25 février 2023**

Une **semaine intensive de formation lors de la mobilité** prévue du 20 au 25 février 2023 alternant cours sur les principes de l'intercompréhension, des ateliers pratiques fondés sur l'apprentissage par les tâches et un focus particulier sur les stratégies de communication, les langues de spécialités et le travail en équipes multiculturelles.

Durée : 35 heures

Nombre d'ECTS associés au programme : 4 crédits ECTS :

- 1 ECTS pour la mobilité virtuelle
- 3 ECTS pour la mobilité physique



Organisation

Programme de la semaine de formation

	20/02	21/02	22/02	23/02	24/02	25/02
09.00-10.00	Accueil des participants	Activités IC réceptive (écrite)	Activités IC réceptive (orale)	Activités interproduction	Activités IC interactive	Départ des participants internationaux
10.00-12.30	Activités brise-glace entre participants (découverte d'UNITA et de l'intercompréhension)	Activités IC et langues de spécialité	Activités IC et langues de spécialité	Activités IC et langues de spécialité	Travail de groupe	
Pause 12.30-14.00						
14.00-16.00	Activité découverte intercompréhension	Introduction au travail de groupe	Travail de groupe	Travail de groupe	Présentations finales	
16.00-18.30	Goûter de bienvenue	Visite de Chambéry bilangue (français/italien) – comme expérience culturelle et linguistique	Feedback travail de groupe	Feedback travail de groupe		
18h30-20h00					Dîner de clôture	

Modalités d'obtention

L'évaluation est réalisée sous la forme d'un contrôle terminal et comprend 1 note comptant la présentation finale d'une proposition de projet coopératif multilingue portant sur les thématiques du Projet UNITA.

L'attribution des 4 crédits ECTS est conditionnée par :

- La participation au cours en distanciel et à la semaine intensive.
- L'obtention d'une moyenne finale égale ou supérieure à 10/20.

Profil des candidats

Ce programme intensif s'adresse à tous les étudiants et étudiantes de disciplines linguistiques et non linguistiques intéressés par la dimension multilingue et multiculturelle.

Compétences

Les compétences développées par les étudiants et étudiantes :

- Comprendre les fondamentaux de l'intercompréhension ;
- Découvrir les principales stratégies d'intercompréhension, réceptives, productives et d'interaction ;



- Analyser le dispositif de l'intercompréhension appliqué à différents types de discours, écrits ou oraux relatifs au domaine de la communication interculturelle ;
- Réaliser une campagne de communication en intercompréhension sur les thématiques UNITA ;
- Gérer un projet en équipe multiculturelle.

Aspects budgétaires

Budget prévisionnel

Sur la base de 20 participants internationaux.

RECETTES	Coût unitaire	Nb de participants	Total
Erasmus+ (subvention sur base de 20 participants internationaux)	400 €	20	8 000 €
TOTAL			8 000 €
DEPENSES			
Hébergement pour 20 étudiants internationaux (base chambre twin partagée)	250 €	20	5 000 €
Repas	15 €	120	1 800 €
1 activité au choix (montant forfaitaire)	1 200 €	1	1 200 €
TOTAL			8 000 €

Informations complémentaires

Langues d'instruction

Langues romanes

Universités impliquées

USMB avec la participation d'UNITO pour la construction du programme.
Le BIP est ouvert à l'ensemble des partenaires UNITA.

Composante porteuse du BIP

ACCENTS

Lieu des cours :

Campus de Jacob-Bellecombette

Responsable du BIP et équipe pédagogique :

Alice Fiorentino (USMB): alice.fiorentino@univ-smb.fr

Fabrice De Poli (USMB): fabrice.de-poli@univ-smb.fr

Elisa Corino (UNITO): elisa.corino@unito.it

Sandra Garbarino (UNITO): sandra.garbarino@unito.it

Supplément au diplôme

Les étudiants qui participent au programme recevront un Certificat Universitaire et un badge numérique UNITA.